



**DECLARATION D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX INTERIEURS
POUR LE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC DE COLLECTE D'EAUX USEES**

(à retourner impérativement au Secrétariat de la Direction de l'Assainissement)

Je soussigné(e),

M. Mme Melle NOM Prénom :

Demeurant

Téléphone :

Adresse mail :

informe la Direction de l'Assainissement du raccordement effectif des effluents de l'immeuble situé à l'adresse ci-après, dont je suis :

Propriétaire depuis le.....

Locataire

N° et nom de la rue :

Commune :

sur le branchement d'eaux usées existant ou à cet effet.

Numéro du permis de construire (si ce raccordement fait suite à un P.C.) :

Numéro de lot (si ce raccordement se situe dans un lotissement) :

Numéro section cadastrale :

Numéro parcelle cadastrale :

Un extrait de plan cadastral, délivré par le Service du Cadastre : 2 rue Victor Hugo, CS 20007, 18013 BOURGES Cedex, devra obligatoirement accompagner la demande.

Site internet : www.cadastre.gouv.fr

Adresse mail : cdif.bourges@dgfip.finances.gouv.fr

DATE EFFECTIVE DU RACCORDEMENT :

.....

Conformément à la Loi de Finances rectificative n°2012-354 du 14 mars 2012 et à la délibération n°57 du Conseil Communautaire de BOURGES PLUS du 25 juin 2012, le paiement de la participation financière pour l'assainissement collectif (P.F.A.C.) sera exigé du propriétaire dès le raccordement effectif au réseau collectif, indépendamment du paiement des travaux de raccordement à l'égout d'eaux usées.

Je m'engage à me conformer au Règlement d'Assainissement collectif en vigueur.

Bourges, le

Signature,